

- Un poste basé à Tuvalu
- Des conditions d'emploi attrayantes pour les agents expatriés
- Un poste au sein de la principale organisation de développement de la région

Le poste de Spécialiste de la médecine interne est à pourvoir au sein de la Division santé publique (PHD) de la Communauté du Pacifique (CPS), à Funafuti (Tuvalu).

Descriptif de fonctions

La **Communauté du Pacifique (CPS)**, principale organisation scientifique et technique du Pacifique, appuie le développement de la région depuis 1947. Organisation internationale de développement, la CPS tient lieu de maison commune aux 27 États et Territoires qui la composent et en assurent la gouvernance. Œuvrant pour le développement durable au bénéfice des populations d'Océanie, l'Organisation intervient dans plus de 25 secteurs d'activité. La CPS est renommée pour ses connaissances et sa capacité d'innovation dans des domaines tels que les sciences halieutiques, la surveillance de la santé publique, les géosciences et la conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

La **Division santé publique (PHD)** aide les pays membres de la CPS à améliorer la santé des populations et des communautés océaniques, en leur apportant un soutien dans les domaines de la surveillance de la santé publique, de la prévention des maladies transmissibles et non transmissibles et de la lutte contre ces maladies. Elle a pour mission première de dispenser une assistance technique et scientifique et d'appuyer la mise en œuvre de plans et de programmes dans les pays membres. Toutes les activités de la Division ont pour vocation première de promouvoir la santé et le bien-être des populations, d'aider les communautés à prévenir les maladies, à se soigner et à se maintenir en bonne santé, et de réduire les inégalités en santé. La Division s'emploie avant tout à améliorer et à protéger la santé publique (la santé de la population) et a choisi de ne pas axer son action sur les services de traitement centrés sur l'individu. Elle comprend trois programmes : le Programme surveillance, préparation et réponse ; le Programme prévention et lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) ; et le Programme services cliniques.

Fonctions – Le-La **Spécialiste de la médecine interne** jouera un rôle majeur et fournira une assistance technique en ce qui concerne la prestation de services cliniques en médecine interne.

Les principales responsabilités du poste sont les suivantes :

Amélioration de la prise en charge des patients

- Fournir des services cliniques aux patients transférés, évaluer les patients hospitalisés et en consultation externe, et assurer la prise en charge des patients nécessitant des soins médicaux spécialisés.
- Fournir des services médicaux au PMH ainsi qu'au ministère de la Santé et des Services médicaux de Tuvalu, en intervenant tout au long de la chaîne de soins afin d'améliorer les pratiques de soins primaires et de conseiller les médecins chargés des soins primaires.
- Assurer des gardes, notamment la nuit et les week-ends, et participer à la prise en charge continue des patients hospitalisés en médecine générale.
- Effectuer si nécessaire des consultations régulières dans les services de soins avec d'autres médecins, du personnel infirmier et des professionnels paramédicaux, en veillant au respect des directives du ministère de la Santé de Tuvalu.

Fourniture d'un appui et facilitation dans le cadre d'activités relatives aux soins primaires et à la santé publique

- Promouvoir et soutenir les programmes de prévention et de dépistage des maladies non transmissibles (MNT) dans les hôpitaux, les écoles et les communautés.
- Élaborer et actualiser un algorithme et des procédures opératoires normalisées de prise en charge des MNT dans les hôpitaux et les dispensaires (prise en charge du diabète, de l'hypertension, de l'obésité, des maladies cardiaques ischémiques, des maladies obstructives des voies respiratoires, etc.).
- Assurer la prise en charge des patients adressés par les centres de santé et gérer les programmes de dépistage dans les îles périphériques.
- Organiser et effectuer des visites médicales sur le terrain dans les îles périphériques, conformément aux exigences du ministère de la Santé.

Gouvernance clinique

- Élaborer des directives en matière de pratique clinique pour la médecine interne, notamment les urgences médicales.
- Effectuer des audits cliniques en suivant les conseils de l'équipe locale pour ce qui est des domaines prioritaires.
- Participer et contribuer aux réunions de la haute direction de l'hôpital (par exemple, commission médicale, comité consultatif de la santé, comité thérapeutique) afin d'aborder les préoccupations et les questions des services.
- Contribuer à la planification et au développement de services de médecine générale afin de garantir la prestation de soins efficaces, efficaces et intégrés dans l'ensemble des services de santé.
- Veiller à l'amélioration constante de la qualité des services médicaux dans le cadre des consultations externes, des hospitalisations et des services cliniques spécialisés.

Planification et gestion de programme

- Coordonner le plan de travail et le budget annuels relatifs à la prestation de services de médecine interne.
- Garantir la prestation de services médicaux de qualité élevée et constante au sein du service médical.
- Élaborer des rapports mensuels relatifs à la médecine interne et les présenter au ministère de la Santé de Tuvalu et à la CPS.
- Encadrer et former le personnel clinique, notamment les internes, les chefs de clinique-assistants et le personnel infirmier pour ce qui est de la prestation de services de médecine interne.

- Organiser des cours de remise à niveau et des formations appropriées à l'intention des médecins, du personnel infirmier et d'autres professionnels de la santé.
- Accomplir toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par le-la supérieur-e hiérarchique dans le pays et la CPS.

Pour de plus amples informations sur les principales responsabilités du poste, veuillez **consulter le descriptif de fonctions en ligne**.

Principaux critères de sélection

Qualifications

- Master en médecine interne ou connaissances et expérience équivalentes.

Compétences techniques

- Au moins dix ans d'expérience professionnelle dans le domaine des services cliniques en médecine interne dans le Pacifique.
- Au moins trois ans d'expérience professionnelle après l'obtention du master en médecine.
- Vaste expérience de la gestion et/ou de la direction de services cliniques en médecine interne.
- Expérience professionnelle approfondie avérée du développement et de la planification de services cliniques.
- Expérience avérée de l'élaboration de politiques et de programmes en matière de médecine interne.
- Capacité avérée à mettre en œuvre une intervention sectorielle visant à répondre à des problèmes liés aux services cliniques.
- Compréhension approfondie avérée des principes de la gestion de projets.
- Expérience professionnelle acquise dans les États et Territoires insulaires océaniques.
- Disposition à effectuer des déplacements et à fournir des services de médecine interne dans les îles périphériques.

Compétences linguistiques

- Excellentes capacités de communication orale et écrite en anglais.

Compétences interpersonnelles et sensibilité culturelle

- La connaissance des États et Territoires insulaires océaniques constitue un atout.

Traitement et conditions d'emploi

Durée du contrat – Ce poste est à pourvoir jusqu'au 30 septembre 2026.

Traitement – Le poste de **Spécialiste de la médecine interne** se situe dans la classe 11 du barème 2026 des traitements de la CPS, ce qui correspond à un traitement mensuel de départ de 4 123 à 5 080 DTS (droits de tirage spéciaux), soit approximativement entre 8 617 et 10 617 dollars australiens, au taux de change en vigueur. Le montant du traitement proposé à l'entrée en fonctions se situe en principe dans la moitié inférieure de cette fourchette, les qualifications et l'expérience étant dûment prises en compte. La progression au sein de la fourchette salariale dépend ensuite de l'évaluation des résultats annuels. Pour l'heure, les agents de la CPS en poste à Tuvalu ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu.

Avantages dont bénéficie le personnel international en poste à Tuvalu – La CPS verse une indemnité mensuelle de logement, d'un montant compris entre 1 400 et 2 000 dollars australiens et rembourse les frais d'excédents de bagages à concurrence de deux bagages supplémentaires. Pour autant qu'ils remplissent les conditions requises, les membres du personnel peuvent prétendre à la prise en charge de leurs voyages en avion, à une assurance maladie et à une assurance vie. Les agents bénéficient de 25 jours de congé annuel par an et d'autres types de congés, et peuvent adhérer à la Caisse de prévoyance de la CPS (moyennant une cotisation équivalant à 8 % du traitement brut, la CPS versant une contribution de 10 %).

Langues – Les langues de travail officielles de la CPS sont l'anglais et le français.

Principes applicables au recrutement – Le recrutement au sein de la CPS est fondé sur le mérite et l'équité, et les candidatures font l'objet d'un processus de sélection équitable, transparent et non discriminatoire. La CPS respecte le **principe de l'égalité des chances** et défend la diversité de genre et la diversité culturelle, dont le bilinguisme. Elle s'emploie à attirer et à recruter des personnes respectueuses de ces valeurs. Il est dûment tenu compte des principes d'équité de genre et de la volonté de maintenir une forte représentation d'Océaniques et d'Océaniques parmi les cadres professionnels. Si le comité de sélection estime, après entretien, ne pas pouvoir départager deux candidatures, la préférence est donnée à un-e **Océanien-ne**. La confidentialité totale des candidatures est garantie conformément aux dispositions de la Politique de protection des renseignements personnels de la CPS.

Modalités de candidature

Date limite de dépôt des candidatures : 19 avril 2026 – 23 h (heure de Nouméa)

Référence du poste : CR000579

Les candidatures doivent être déposées en ligne sur le site suivant : <https://fr.careers.spc.int/>

Les candidatures papier ne seront pas acceptées.

Seuls les dossiers de candidature complets seront pris en considération. Chaque dossier doit contenir :

- un curriculum vitæ à jour, dans lequel figureront les coordonnées de trois références professionnelles ;
- une lettre d'accompagnement exposant les compétences, l'expérience et les motivations ; et
- les réponses à l'ensemble des questions de présélection.

Veillez à fournir tous les documents susmentionnés. À défaut, votre candidature sera jugée incomplète et ne sera pas prise en compte lors de l'étape de présélection. Il n'est pas nécessaire de joindre aux dossiers de candidature des copies de diplômes ou de lettres de recommandation. Toutes les pièces du dossier doivent être jointes au format Microsoft Word ou Adobe PDF.

La CPS ne fait pas payer l'examen des dossiers de candidature et ne vous demandera jamais vos coordonnées bancaires ou des informations de nature financière dans le cadre de sa procédure de recrutement.

Questions de présélection (maximum 2 000 caractères par question) :

1. Quels sont les trois principaux défis liés à la prestation des services de médecine interne dans les pays à revenu faible et intermédiaire de la région du Pacifique Sud ?
2. Partagez votre meilleur exemple de conception ou de mise en œuvre d'une activité de médecine interne associée à une intervention de santé publique dans votre pays.
3. Décrivez votre expérience dans l'utilisation de la recherche ou des données en médecine interne afin de soutenir une prise de décision fondée sur des données probantes.